

Cotisation
annuelle

	Quotient familial	Quotient familial	Régime
Inscription entre le 1 ^{er} septembre et le 30 février	Jusqu'à 611	612 et plus	Particulier*
	8€	10€	12€
inscription du 1 ^{er} mars au 31 août			
	4€	5€	6€

*Régime Particulier pour lesquels la CCPBL ne perçoit pas de prestation de la CAF

Inscription à l'Accueil 11 / 17 ans :

A partir du 5 octobre 2011, sur les lieux d'accueils :

Carrousel à Saint Siméon De Bressieux,
1^{er} étage
Centre Social Municipal à la Côte Saint André,
1^{er} étage

Documents à présenter :

- Dossier d'inscription complet
- Quotient familial CAF
- Photocopie du carnet de vaccination
- Attestation d'assurance RC
- N° de sécurité sociale

Contacts:

Directeur:
Gaétan: 06.27.63.24.31

Animateurs:
Michaël: 06.25.12.08.72
Barhy: 06.25.12.09.24
Coralie: 06.86.34.07.00

Pays de
Bievre
Liers
Communauté
de communes

www.cc-bievre-liers.fr

2011-2012

Accueil
11/17 ans

Nous t'aidons à
monter tes projets

Accueil 11/17 ans

Un nouveau dispositif est mis en place par le Pays de Bièvre Liers afin d'accueillir les jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans, à partir d'octobre 2011.

Ce dispositif prend en compte les accueils existants (Association ADELIS, ViV' Jeunes, 14/17 ans de la Côte Saint André) et les demandes des communes ne possédant pas d'accueil. Le choix a été de rassembler, d'unifier et d'ouvrir les propositions d'accueil à l'ensemble du territoire du Pays De Bièvre Liers.

En partenariat avec les établissements scolaires, l'association ADELIS et le Centre Social Municipal de La Côte Saint André, nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau dispositif « accueil 11/17ans ».

Les jeunes seront accueillis par les animateurs, pour réaliser leurs projets (Camps, Spectacles, Manifestations, Sorties, Activités,...), se divertir, échanger, se détendre et vivre leurs loisirs en s'engageant.



Lieux d'accueils :

Saint Siméon De Bressieux :
au Carrousel, 1^{er} étage.

La Côte Saint André :

au Centre Social Municipal, 1^{er} étage.

Périodes scolaires:

L'accueil des jeunes a lieu au sein des établissements scolaires et les mercredis après-midi sur des lieux identifiés.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

Lundi

- ⇒ Collège St François **12h30 à 13h30** et de **16h45 à 17h45**
- ⇒ Lycée St Cécile **12h30 à 13h30** et de **16h45 à 17h45**

Mardi

- ⇒ Collège Jongkind **12h à 13h30** et de **16h à 18h**
- ⇒ Lycée Hector Berlioz **12h à 13h30** et de **16h30 à 18h**

Jeudi

- ⇒ Collège Mariotte **12h15 à 13h30** et de **16h30 à 17h30**

Au sein des établissements scolaires, les temps de rencontres sont avant tout un temps d'échange entre les jeunes et les animateurs. L'animateur est présent pour accompagner les jeunes dans la réalisation et la concrétisation des projets nés de ces rencontres.



Mercredi

- ⇒ Saint Siméon De Bressieux de **12h30 à 17h30**.
- ⇒ Côte Saint André de **12h15 à 17h15**.

Un temps d'accompagnement de projets sera proposé lors des rencontres des mercredis (création des vacances, séjours, manifestations, ...) puis un temps de loisirs sera mis en place par les animateurs (jeux, sports, ballade,...), en fonction des demandes des jeunes.

Vacances scolaires:

L'accueil est ouvert sur l'ensemble des vacances scolaires (sauf Noël et une partie du mois d'août).

La diffusion des programmes d'activités se fait au sein des établissements scolaires, par mail, par les jeunes référents des actions, en accès libre dans les mairies du territoire et à l'accueil de la CCPBL.



Les séjours:

Deux séjours seront organisés par les jeunes pendant l'année. Sous réserve d'un investissement dans leurs préparations.

